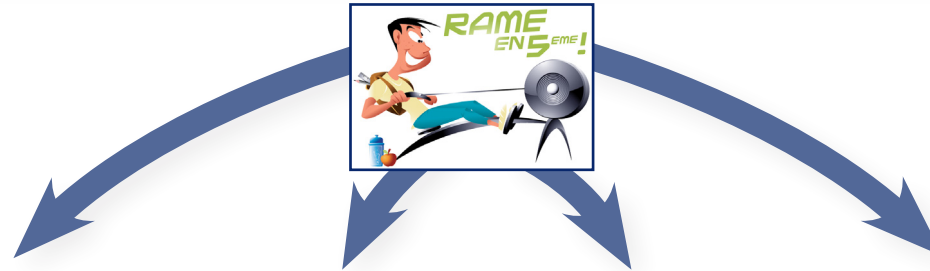


LABEL GÉNÉRATION 2024

Le label Génération 2024 a été créé dans le cadre du programme d'appui à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Initié par les Ministères de l'Agriculture, de l'Education nationale et des Sports, il a pour vocation de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Le programme Rame en 5ème de la FFAviron est un outil adapté pour pouvoir répondre au cahier des charges de ce label.

LES QUATRES OBJECTIFS DU LABEL APPLIQUÉS À L'AVIRON

Il faut répondre au minimum aux trois premiers critères pour prétendre au label.



LE CADRE DU LABEL

Un appel à projet sur une durée de 3 ans
Un lancement à la rentrée 2018/2019
Une sélection régionale avec un interlocuteur «Génération 2024» dans chaque DRJSCS
Un cahier des charges disponible via le lien suivant :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/janvier2018/35/3/Labellisation_Generation_2024_et_Cahier_des_charges_880353.pdf

POUR QUI

Les écoles, établissements scolaires et universitaires.

AVEC

- le mouvement sportif ;
- les associations sportives scolaires ;
- les collectivités locales.

Contacts

FFAviron
Hélène GIGLEUX
helene.gigleux@ffaviron.fr

Ministère des sports
Guillaume DAURES
guillaume.daures@sports.gouv.fr

1

Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.

Les clubs d'aviron ou comités départementaux peuvent proposer aux établissements de découvrir l'aviron olympique et paralympique par le biais du programme «Rame en 5ème» (et Rame en 5ème se jette à l'eau).

Des finales départementales ou régionales «Rame en 5ème» peuvent être organisées pour réunir différents établissements.

Un programme Aviron Santé sera également disponible fin 2018. Il s'adressera aux jeunes collégiens de la 6ème à la 3ème.

2

Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

L'année scolaire est rythmée par au moins trois temps forts :

1. la journée nationale du sport scolaire (JNSS) en septembre.
2. la semaine olympique et paralympique fin janvier ou début février qui poursuit deux objectifs :
 - la valorisation de la pratique du sport,
 - la pratique sportive des jeunes en situation de handicap.
3. la journée olympique en juin.

La finale Rame en 5ème peut être programmée en juin (veille de la journée olympique).

Le programme Rame en 5ème permet de valoriser la pratique partagée handi/valide en faisant participer les jeunes en situation de handicap.

3

Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau.

Les établissements, en lien avec les clubs, peuvent créer des sections sportives permettant un aménagement de l'emploi du temps des élèves et leur encadrement par un professionnel, avant l'intégration dans un pôle espoir au lycée.

Les sportifs de haut-niveau aviron ou para-aviron de la région peuvent être invités aux finales départementales ou régionales Rame en 5ème pour pouvoir échanger avec les élèves et véhiculer les valeurs propres à ce sport.

4

Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Les établissements scolaires équipés d'ergomètre d'aviron peuvent ouvrir leurs équipements pour le programme aviron santé, pour réaliser des cycles scolaires (voir site internet aviron scolaire) ou pour permettre aux jeunes sportifs repérés de pouvoir s'entraîner lors de la pause méridienne ou après les cours.

Plus d'infos

<http://eduscol.education.fr/cid131907/labellisation-des-etablissements.html>

